

qu'il a décidé de faire dans notre cas. J'aimerais qu'il nous adresse une lettre afin de nous faire connaître où l'on en est de ces entreprises, celles qui ont été soumissionnées, celles qui ne l'ont pas été, quelle partie des travaux il espère terminer au cours de la présente saison, et le reste. Si le ministre pouvait obtenir ces renseignements de ses services, je serais fort aise de montrer la lettre à mes commettants, lorsque je retournerai chez moi et de leur dire que c'est un chic type.

L'hon. M. FOURNIER: Nous vous ferons parvenir une lettre.

M. ZAPLITNY: Je suis content pour l'honorable député de Selkirk, qui semble obtenir ce que les autres députés du Manitoba n'obtiennent pas. Presque tous les fonds dépensés dans cette province le sont à vrai dire dans la circonscription de Selkirk. Ces travaux s'imposaient sans doute, et je félicite l'honorable député de son succès. Le ministre voudrait-il nous informer si le Gouvernement projette des travaux sur son quai de Winnipegosis et aussi au lac Dauphin. Déjà au début de cette année, la situation à Winnipegosis a été signalée au ministre. Le quai y est en très mauvais état, et je crois que la Chambre de commerce s'en est plainte. Quant à celui de Dauphin, le Conseil féminin de l'endroit en a réclamé l'enlèvement à cause du danger. Je crois que ça ne vaut pas la peine de le réparer et je ne crois pas qu'on en ait encore besoin. J'ignore ce qui s'est fait depuis, sauf qu'un ingénieur était censé aller voir ce qui en était. Le ministre voudrait-il alors nous dire ce qu'il en sait?

L'hon. M. FOURNIER: Lorsque les demandes nous sont parvenues, nous avons donné ordre à notre ingénieur résidant du Manitoba, de se rendre sur les lieux et de nous faire rapport des travaux qui s'imposaient, nous dire s'il fallait démolir le quai à Dauphin et quelles réparations exigeait l'autre. Je compte que ce rapport nous parviendra très prochainement.

M. ZAPLITNY: Vous ne l'avez pas encore reçu?

L'hon. M. FOURNIER: Non, pas encore.

M. SINNOTT: Il y a tout un article ici, qui intéresse à la fois l'honorable député de Selkirk et moi-même, et c'est celui du redressement d'un pont, au coût de \$65,000. Le ministre voudrait-il nous dire quand il compte que ces travaux commenceront? C'est un endroit fort périlleux; déjà plusieurs personnes y ont perdu la vie, et j'aimerais avoir une idée de la date où l'on commencera les travaux.

[M. Bryce.]

L'hon. M. FOURNIER: Puisque le contrat a été adjugé la semaine dernière, je compte que les travaux vont commencer immédiatement.

(L'article est adopté.)

Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest

320. Great Bear River Road, T. du N.-O.—Achèvement d'un prolongement, reconstruction d'un ancien tronçon et achat d'outillage d'entretien, \$425,000.

Ports et rivières en général—Maintenance des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux, \$25,000.

Waterways—Quai (à voter de nouveau, \$10,000), \$15,000.

Yellowknife—Améliorations à la navigation (à voter de nouveau), \$7,200.

Yellowknife—Quai, \$41,000.

Total, \$513,200.

M. MacNICOL: Le premier poste prévoit une affectation de \$425,000 à la route de la rivière Great Bear, Territoires du Nord-Ouest. Je favorise toute amélioration des moyens de transport de cette région. Où s'étend cette route?

L'hon. M. FOURNIER: Il s'agit d'un prolongement de trente-cinq milles aux frais de la Northern Transportation Company, que nous rembourserons. L'ancien tronçon, qui s'étend sur une dizaine de milles de longueur, doit être refait. Il faudra reconstruire des ponts et des ponceaux. On a entrepris ces travaux en 1945. Le budget de 1945-1946 prévoyait une affectation à cet égard. Au cours de l'année financière 1946-1947, nous remettrons en état l'ancien tronçon de la route au prix de \$20,000. Nous achèterons l'outillage nécessaire à l'entretien, d'une valeur de 18,000. Le solde servira à payer l'achèvement de la route sur un parcours de quarante milles.

M. MacNICOL: Je veux connaître l'état de cette route. S'établit-elle en bordure de la rivière des Ours, entre le fleuve Mackenzie et le Grand lac des Ours?

L'hon. M. FOURNIER: Exactement.

M. MacNICOL: Elle contournait d'abord des rapides, n'est-ce pas?

L'hon. M. FOURNIER: Oui.

M. MacNICOL: Relie-t-elle le fleuve Mackenzie au grand lac des Ours?

L'hon. M. FOURNIER: Je comprendre qu'on refait la route sur une longueur de quarante milles aux environs des rapides.

M. MacNICOL: Mais les rapides sont beaucoup plus courts. La distance totale ne dépasse pas beaucoup quarante milles.

L'hon. M. FOURNIER: Voilà comment on décrit la route projetée.